

Festival des neiges 2016



Neige et pluie n'ont pas découragé les didaciens qui se sont follement amusés pendant ces deux jours de festivité.

Même le président de Loisirs St-Didace, Richard Mireault, s'est impliqué physiquement dans toutes les activités.

Message du maire



Bonjour à tous et à toutes.

Parmi les items à l'ordre du jour de notre séance du 8 février dernier notons :

- L'adoption d'une résolution supportant une demande du CREVALE visant à promouvoir la persévérance scolaire et encourager nos enfants à développer leur plein potentiel.
- 2. L'adoption d'une résolution supportant une demande de Loisirs Saint-Didace, dans le cadre du programme PACTE RURAL, pour l'érection d'une piste de planche à roulettes (demi-lune). Cela viendrait combler un manque d'équipement sportif pour nos enfants plus âgés (préados et plus).
- 3. Un avis de motion et un changement à un règlement permettant l'érection de mini-maisons (chalets), dans les secteurs définis comme « terrain de camping ». Le marché québécois de la villégiature se transforme et nous devons adapter nos règlements d'urbanisme en conséquence. Le tout se fera dans le respect de tous les autres règlements en vigueur.

Aussi, la Municipalité de Mandeville nous a contactés suite à une demande du MTQ, visant à utiliser notre portion du Chemin Mandeville comme voix de dérivation lors de travaux majeurs prévus en 2106 - 2017. Nous avons rencontré les responsables de Mandeville et des discussions sont à prévoir avec les gens du Ministère afin de répondre à nos attentes.

De plus, une rencontre a eu lieu dernièrement avec un urbaniste de notre MRC, auquel

Équipe du journal:

André Allard
Raymonde Ally
Manon Champigny
Francine Coutu
Normand Grégoire
Francine Labelle
Martin Larrivée
Élisabeth Trudeau
Véronique Vézina

Impression

Tout ce qui s'imprime

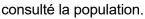
Pour nous joindre:

iournal@saint-didace.com

nous avons confié le mandat d'analyser l'urbanisme du secteur est du lac Thomas; il devra nous faire des recommandations quant à la pertinence d'accorder des dérogations pour des ajouts ou modifications à des constructions existantes.

SITUATION DE LA MAIRIE (en date du 15 février)

Le processus de décontamination est achevé. La partie des bureaux ayant été touchée, a également été enlevée. Nous attendons présentement la visite d'un technicien qui procédera à des analyses d'air. Au total, incluant la démolition des murs et du plancher cela aura coûté près de 30 000 \$. Il nous reste maintenant à évaluer les coûts; soit de reconstruction ou de relocalisation. Je tiens à vous rassurer que le conseil ne prendra aucune décision de nouvelle construction, sans avoir





UN JUGEMENT FAVORABLE

Au printemps 2014, j'avais refusé que la municipalité effectue ou paie des travaux de réparations d'un ponceau sur le chemin privé du Lac Thomas, secteur ouest. Malgré les pressions, représentations et poursuites venant

des intervenants, le conseil a maintenu la position de la municipalité et dernièrement, un juge nous a donné totalement raison. Une copie du jugement est disponible sur demande au bureau municipal.

Je vous invite nombreux à notre prochaine séance du conseil, le lundi 14 mars prochain. Merci et à bientôt.

YVES GERMAIN, maire

INFORMATION SUR LES COMPTES

Le total des comptes du mois s'élève à 115577,97 \$

Solde à la banque : 279988,87 \$, placements : 400000 \$

La liste des comptes a été déposée au conseil et elle est publique.



Nous vous invitons au

Brunch de Pâques

Dimanche 27 mars de 10 h à 14 h

Coût: 22 \$ (taxes incluses)

Réservation obligatoire 450 835-2122

Bienvenue à tous!



OEUFS FRAIS

À VENDRE



Demandez : Marjolaine Trudel To

Téléphone: 450-835-2571

749, Chemin De Lanaudière, Saint-Didace

AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC est par la présente donné que :

- lors de sa séance du 8 février 2016, le conseil a adopté un projet de règlement pour modifier le règlement de zonage;
- l'objet de ce règlement est d'autoriser les mini-maisons sur les terrains de camping et de modifier la définition de « terrain de camping » afin de ne plus limiter leur utilisation aux seuls clients de passage;
- une assemblée publique de consultation sera tenue 12 mars 2016 à 9 h 30 à la salle de l'école Germain-Caron; au cours de cette assemblée, tout intéressé pourra se faire entendre relativement à ce règlement;
- ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, au 380 rue Principale à Saint-Didace, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h ainsi que sur le site Web de la municipalité.

Fait et donné à Saint-Didace ce 9° jour de février de l'an deux mille seize.

André Allard, Directeur général







Demande de dérogation mineure

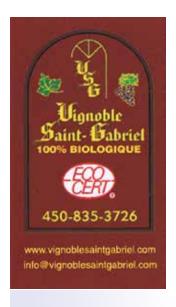


Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, que :

- 1. Une demande de dérogation mineure a été déposée par le propriétaire du lot 5 127 312 (12 chemin de la Presqu'lle) aux fins de construction d'une véranda.
- 2. Cette construction serait située à 2,76 mètres de la ligne latérale alors que le règlement de zonage spécifie 3,0 mètres; afin de pallier à toute erreur de localisation, le propriétaire demande une dérogation de 0,75 mètre.
- 3. Le Conseil municipal se prononcera sur cette demande de dérogation, lors de sa séance ordinaire, le 14 mars 2016 à 20 h, à la salle de l'école Germain-Caron.
- 4. Lors de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Didace ce 4 février 2016.

ANDRÉ ALLARD, g.m.a. Directeur général









Festival des neiges 2016

Cette année encore avait lieu le Festival des Neiges. Deux jours de belles activités diverses d'hiver ont réussi à amuser une bonne cinquantaine de villageoises et villageois de tous âges qui ont bravé une température parfois mouillante ne semblant pas les décourager.

Bravo...



Nous tenons à remercier particulièrement Mme Lafond de Château St-Didace pour l'accès à leur propriété qui a permis des glissades dont tous se souviendront.



Merci à nos commanditaires :



Famille au jeu, Plaisirs d'hiver, Métro, Restaurant La Mastigouche, Jean Coutu et Lefrançois sport.

Mais surtout encore merci à tous les participants et à l'an prochain

L'ÉQUIPE LOISIRS ST-DIDACE









Invitation à l'Assemblée générale annuelle de Loisirs St-Didace Lundi 7 mars à 19 h Presbytère de St-Didace

Bienvenue à tous!
RICHARD MIREAULT, président





Neuf centres de service pour mieux vous servir

Centre de service St-Gabriel

20, rue Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, J0K 2N0

Télécopieur: 450-835-3428

Un seul numéro: 450-886-3843 Sans frais: 1-877-886-3843



Paroisse St-David Communauté chrétienne St-Didace

Messes mars 2016

- 06 Claude Raymond, par famille
- 06 Cécile Paquin, par Marie-Claire Paquin
- 13 Robert Coutu, par Yvette Lefrançois
- 20 Simone et sœur Clémentine, par Monique Trudel
- 27 Denis Deschênes, par ses parents
- 27 Suzelle Hubert Allard, par son époux et ses enfants

Avez-vous pensé à acquitter votre dîme à votre communauté?

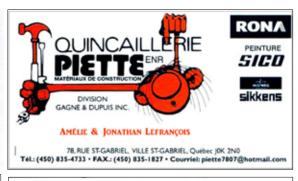
La communauté de Saint-Didace a besoin d'intentions de messe à 15 \$ et de lampe du sanctuaire à 10 \$.

Merci

ROLLANDE GRÉGOIRE 450 835-4028 Communauté chrétienne St-Didace











Offre d'emploi : été 2016

Loisirs St-Didace est actuellement à la recherche d'un aideanimateur pour le camp de jour de St-Didace cet été. En collaboration avec l'animateur-responsable, l'aide-animateur devra planifier et organiser des activités récréatives pour des jeunes de 5 à

12 ans. Les critères d'emploi sont les suivants :

- Aimer être en contact avec les enfants
- Être responsable et dynamique
- Avoir un cours de gardien averti ou RCR

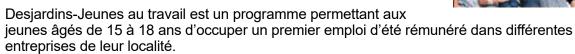
L'étudiant devra être âgé entre 15 et 18 ans. La semaine de travail sera de 30 heures au salaire de 10,75 \$ de l'heure et l'emploi aura une durée de 8 semaines.

Les candidats intéressés peuvent rejoindre

LISE COMTOIS-HUBERT au 450 835 7996

Vis ta première expérience de travail avec Desjardins-Jeunes au travail!

Tu es à la recherche de ton premier emploi d'été? Tu souhaites obtenir une expérience concrète de travail? Tu désires apprendre des méthodes efficaces en préparation et recherche d'emploi?



Géré par le Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette et soutenu financièrement par la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière, ce projet t'offre l'opportunité de vivre une expérience de travail stimulante en plus d'acquérir des habiletés professionnelles. Alors, le défi t'intéresse?

Offres d'emploi et formulaires d'inscription

Où : Dans tous les centres de services des Caisses Desjardins et les points de service de ton Carrefour jeunesse-emploi

Quand: À partir du 11 avril 2016

Date limite d'inscription : 6 mai 2016

Pour toute autre information, contacte AUDREY ROCHEVILLE, responsable du projet, au 450 755-2226, poste 123.



Info biblio mars

Horaire:

- Dimanche de 10 h 15 à 11 h 30
- Mardi de 13 h à 15 h 30
- Mercredi de 18 h 30 à 20 h

Nouveautés :

- La vieillesse par une vraie vieille, Janette Bertrand, éditions Libre Expression. Les conseils d'une auteure, dont la réputation n'est plus à faire, à ceux qui ont peur de vieillir.
- *Vi*, Kim Thùy, éditions Libre Expression. En vietnamien Vi signifie minuscule, c'est le nom d'une fillette à travers laquelle l'auteure revient sur Ru, le Vietnam et son enfance.



Exposition de livres choisis. Toujours dans le cadre du défi « Un auteur québécois par mois », le thème du mois de mars sera l'histoire.

Conte et jeux pour les enfants d'âge préscolaire, le dimanche 20 mars de 9 h à 11 h, avec Flavie Morin.

Club de lecture: Le verglas ayant contrecarré nos projets du 3 février dernier, c'est donc le mercredi 2 mars à 1 h 30 que nous recevrons l'écrivaine Monique Beaulne. Contrairement à ce que nous avions écrit dans le dernier numéro d'Info biblio, Mme Beaulne qui habite Saint-Didace depuis des années est née à Montréal et non à Saint-Gabriel-de-Brandon, et c'est à titre personnel qu'elle milite pour les prisonniers politiques. Elle nous parlera de son écriture et de son engagement.

Politique de dons : Votre bibliothèque apprécie vos dons. Cependant pour maintenir et augmenter la qualité de notre collection, nous ne pouvons tout accepter.

Nous apprécions les romans de moins de 20 ans d'âge, les classiques de la littérature, les livres d'auteurs québécois reconnus, les livres d'auteurs de la région, les documentaires encore pertinents, les albums pour enfants et les bandes dessinées.

Nous ne pouvons pas intégrer à notre collection les encyclopédies et dictionnaires de plus de 10 ans, les documentaires trop spécialisés, les romans de types « Harlequin », les livres en mauvais état ou annotés. (Cette politique nous est suggérée par Réseau-Biblio auquel notre bibliothèque est affiliée).

Merci de vos dons c'est plus qu'un geste écologique.

Liseuse:

La lecture est salutaire pour les personnes âgées autant que pour les jeunes, car elle permet de conserver nos fonctions cognitives et stimule la curiosité. Voir le Devoir du 11 février dernier (http://www.ledevoir.com/culture/livres/462667/la-lecture-en-ordonnance). La difficulté de lire des petits caractères et parfois même le poids des livres est un obstacle pour ceux qui veulent continuer à lire. Notre bibliothèque possède des livres à gros caractères et une liseuse électronique qui sont à votre disposition. La liseuse est légère et ses caractères sont ajustables. Nous avons un guide pour vous initier à son fonctionnement et nous vous la prêtons avec le titre choisi déjà installé. Informez-vous à notre comptoir, laissez un message téléphonique ou envoyez-nous un courriel.

Pour information, réservation ou renouvellement, laissez un message au 450 835 4184 poste 8205 ou par courriel à biblio@saint-didace.com



À venir à votre Maison de la Famille...

- Concours « Je clic pour mon père! »
- Cuisine père et mère
- Atelier de purées pour bébé
- Sortie intergénérationnelle à la Cabane à sucre

Pour plus d'informations sur nos activités...

Appelez-nous au 450 835-9094 ou visitez notre site Internet au www.ciblefamillebrandon.com ou notre page Facebook.

L'organisme est situé au 15, rue Monday, à St-Gabriel. Vous voulez devenir membre? Nous sommes ouverts à toutes les familles des 7 municipalités de Brandon (Ville St Gabriel, St-Gabriel-de-Brandon, St-Didace, Mandeville, St-Norbert, St-Damien, St-Cléophas).

Au plaisir de vous rencontrer!







Club Optimiste

En mars:

Concours Art de s'exprimer en public à l'école Germain-Caron.

Sous le thème « **Pourquoi le respect est-il si important?** », les parents sont invités à venir écouter les jeunes

Nous récompenserons également les élèves méritants et disciplinés de la 2^e étape.

Concours Art oratoire. Sous le thème « De quelle manière mes meilleures réalisations inspirent-elles le meilleur chez les autres? ».

Le grand gagnant du concours Art oratoire peut gagner 22 000 \$ en bourse d'études.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le président.

Nous souhaitons un bon retour à Mme Édith Lefrançois, professeure à l'école Germain-Caron.

Joyeuses Pâques à tous!

GUY DESJARLAIS, président 450 835-1962







Soins à domicile

Massothérapie Soins Reiki

Florence Schule 450-759-1043 514-458-2326 (cell.) St-Didace

Reçus pour assurance

Un concours pour cultiver les traditions

Présentation du projet La Brigade du patrimoine

À la fin du mois de janvier, la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Autray a lancé La Brigade du patrimoine, un tout nouveau projet culturel s'adressant aux jeunes âgés de 12 à 16 ans résidant sur son territoire.

Prenant la forme d'un concours de capsules audiovisuelles, l'initiative vise à sensibiliser la génération future à l'importance du patrimoine vivant sous toutes ses formes. Savoirfaire artisanaux, légendes, contes, musiques, chants, danses, activités ancestrales, fêtes, métiers anciens, événements historiques et coutumes locales anciennes en sont de bons exemples.

Chaque candidat doit créer à l'aide d'un appareil photo, d'un caméscope ou d'un téléphone portable, une courte capsule audiovisuelle de 2 à 5 minutes mettant en valeur une pratique traditionnelle culturelle de son choix.

Une fois conçue, la capsule doit être gravée sur un DVD et envoyée aux bureaux de la MRC de D'Autray situés au 550, rue De Montcalm, bureau 100 à Berthierville. La date limite pour envoyer son projet est fixée au 21 octobre 2016.

Les participants courront la chance de remporter des prix d'une valeur totale de plus de 1000 \$. Les récipiendaires seront annoncés lors d'une soirée de visionnement dévoilant les meilleures créations. L'ensemble sera ensuite disponible sur le site Internet de la MRC.

« Nous avons pu le constater à travers les derniers mois, la MRC de D'Autray est un territoire riche de sa mémoire qui se démarque par ses patrimoines. La transmission et la diffusion sont essentielles à la vitalité de nos savoirs traditionnels », a soutenu M. Gaétan Gravel, préfet de la MRC et maire de Ville Saint-Gabriel.

Les personnes souhaitant obtenir plus d'information sur le concours sont invitées à se manifester auprès de Noémie Lacoursière, agente de développement culturel de la MRC de D'Autray, par téléphone au 450 836-7007 poste 2525 ou par courriel à l'adresse électronique suivante : culture@mrcautray.qc.ca

Le projet La Brigade du patrimoine découle d'une entente de développement culturel entre la MRC et le ministère de la Culture et des Communications.

SÉBASTIEN PROULX Agent de communication MRC de D'Autray 450 836-7007 poste 2528



Le 8 mars au Centre de femmes Avec des Elles

Les travailleuses du centre de femmes Avec des Elles présentent des extraits de l'œuvre féministe : «Les Monologues du vagin», d'Ève Ensler.

C'est dans le cadre de la journée internationale des femmes, le 8 mars prochain que les travailleuses du centre de femmes de Saint-Gabriel se lancent ce défi. Elles invitent les membres et participantes du centre de femmes à ce souper spectacle mémorable.

Le 8 mars est l'occasion de souligner la journée internationale des femmes. Le centre de femmes Avec des Elles le fait de façon originale à chaque année. En plus de recevoir les membres pour la modique somme de 3 \$, c'est évènement nous rappelle la nécessité de continuer la lutte féministe qui consiste à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Appel à toutes, pour se faire entendre!

Cette année le thème du 8 mars «Appel à toutes, pour se faire entendre!» évoque les récentes mobilisations, les actions et manifestations populaires, communautaires et syndicales contre les mesures d'austérité, les actions de la Marche mondiale des femmes qui ont mobilisé des milliers de femmes au Québec, les mobilisations contre les violences envers les femmes comme #AgressionNonDénoncée et les actions du mouvement féministe en solidarité avec les femmes autochtones pour réclamer une commission d'enquête sur les femmes autochtones disparues et assassinées.

Toutes ces mobilisations témoignent de la force des mobilisations et des actions des femmes pour défendre et revendiquer l'égalité et la justice pour toutes!

Le thème cette année témoigne aussi de la nécessité de l'action collective féministe

pour défendre les droits des femmes. Dans une période où le gouvernement adopte des mesures d'austérité qui maintiennent, reproduisent et renforcent les inégalités vécues par les femmes et les inégalités entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples, il est nécessaire de continuer à faire entendre nos voix pour dénoncer les politiques sexistes du gouvernement au Québec.

Pour plus d'information :

Avec des Elles : 158, rue Marcel, Saint-Gabriel-de-Brandon 450 835-3393



Dans l'ordre habituel : Nicole Ducharme, Stéphanie Vallée et Isabelle Bazinet, travailleuses du centre de femmes de Saint-Gabriel Avec des Elles.

Chronique des Sentiers canins Maskinongé

Y a-t-il des solutions?

Depuis que les Sentiers canins Maskinongé ont obtenu des contrats municipaux de contrôle animalier, nous avons comme première mission non pas de donner des contraventions, mais de faire respecter les règlements municipaux en collaborant avec les citoyens, en faisant appel à leur sens civique et surtout d'aider les animaux errants, en détresse. Depuis le premier



jour d'opération, notre organisation a pris l'engagement de ne pas euthanasier les animaux récupérés, à moins d'un grave problème de santé ou de comportement. L'euthanasie ne devrait pas être une solution aux problèmes d'errance, retrouvons plutôt les propriétaires ou trouvons-leur de nouvelles familles.

Nous pouvons nous permettre cette politique parce que nous œuvrons à petite échelle et que notre engagement est indéfectible. Cependant les fourrières plus importantes ou encore la SPCA, qui recueillent 20, 30 ou 40 chiens par mois, ont la seule et triste option d'avoir recours à l'euthanasie. (si je compte bien, 40 chiens par mois, ça ne fait pas des milliers de chiens par année...)

Gardons en mémoire que pour tout animal euthanasié dans une fourrière, un citoyen en est responsable.

Ouch, mais c'est tout nous autres ça, c'est vrai, mais ensemble nous pouvons faire la différence et voici quelques solutions :

- 1. Bien réfléchir à l'engagement que représente un animal de compagnie, ils vivent entre 10 et 15 ans et ont des besoins de socialisation et d'exercice quotidien. Êtesvous prêt? Allez-vous déménager un jour dans un appartement qui refuse les chiens? Et quelle sera votre décision si un enfant se rajoute à votre famille? Nous avons au Québec beaucoup trop d'abandons, une des grandes causes de l'euthanasie.
- 2. Si vous décidez d'aller de l'avant, faites stériliser votre chien. Il aura moins tendance à faire des escapades et vous contribuerez à diminuer la surpopulation.
- 3. Acquérir votre licence municipale d'identification et s'assurer de la mettre au cou de votre chien en tout temps sur un collier bien adapté et bien ajusté.
- 4. Adopter un animal d'un refuge ou d'une fourrière plutôt que d'une animalerie, bien que certaines animaleries vendent maintenant que des animaux issus de ces fourrières ou refuges, renseignez-vous.
- 5. Enfin, l'idéal serait que le gouvernement légifère pour que les chiens proviennent de chenils de production ou de citoyens qui en font la reproduction, et que tous les chiens vendus soient munis de micropuce. Nous serions alors en mesure de retracer les propriétaires en cas de fugue ou de négligence.

Si nous appliquons ces quelques règles de base pour avoir un meilleur contrôle, la situation ne sera pas parfaite, mais nous aurions un impact positif qui nous permettrait de sauver la vie de plusieurs de nos compagnons à quatre pattes. Ne le méritent-ils pas?

Nous tenons à remercier tous les citoyens qui nous aident à remplir cette mission avec succès.

Méli-Mélo

Dates à retenir en mars

- Les lundis 7 et 21 : bacs de déchets
- Les mercredis 9 et 23 : bacs recyclage
- Les dimanches : messes de mars, p. 8
- Horaire de la bibliothèque et Info-Biblio, p. 10-11
- 12 mars : consultation publique sur modification au règlement de zonage à 9 h 30 école Germain Caron, p. 2
- 14 mars, séance du conseil, p. 2

Le 15 mars 2016 : date de tombée pour le prochain journal.

Faites parvenir vos articles ou petites annonces à <u>journal@saint-didace</u>.com ou au bureau de la municipalité.

Emplois au Recensement de 2016

Postulez dès maintenant

www.recencement.qc.ca/emplois

1-877-325-2016

Joignez-vous à l'équipe du recensement de 2016

Le formulaire d'emploi est disponible sur internet et au bureau municipal.



